

LICENCE  
ETGÉOGRAPHIE  
AMÉNAGEMENTDESRIPTIF  
DE LA FORMATION

La licence de Géographie et aménagement permet d'acquérir des compétences fondamentales et techniques dans l'analyse et la gestion des territoires, dans les problématiques d'environnement et d'aménagement, ou celles de la gestion du patrimoine. Elle vise également à permettre aux étudiantes et aux étudiants de développer leur autonomie et leur réflexivité en s'ouvrant à de nombreuses thématiques en lien avec la vie des sociétés sur leur territoire. À l'intersection des sciences de la société et des sciences de la nature, la licence accueille des étudiantes et des étudiants aussi bien avec un profil « scientifique » (études des milieux approches quantitatives) qu'un profil plus « littéraire » (concepts, géographie humaine) ou « technique » (cartographie, géomatique, aménagement).

La licence concilie une solide base dans les savoirs fondamentaux et méthodologiques de la discipline avec des enseignements plus spécifiques sur des thématiques locales et régionales (géographie de la Nouvelle-Calédonie, aménagement et gestion des littoraux,

risques) pour apporter une large gamme de connaissances et de compétences. L'apprentissage des outils et techniques (cartographie, géomatique et SIG, diagnostics territoriaux, etc.) et la réalisation d'un stage d'au moins 4 semaines permettent de pré-professionnaliser le cursus. Les pratiques sur le terrain sont aussi encouragées pour articuler dimensions concrètes, techniques et connaissances.

À l'issue de la licence, les étudiantes et les étudiants sont préparés à entrer dans des masters avec un large spectre (gestion de l'environnement, urbanisme, sociologie, développement, ou encore master MEEF pour l'enseignement).

La licence Géographie et aménagement est une formation qui se déroule sur 5 semestres (TREC 5) ou 7 semestres (TREC 7) d'enseignement pour obtenir 180 crédits ECTS. Elle comprend une majorité d'unités fondamentales et plusieurs unités optionnelles permettant aux étudiantes et étudiants de personnaliser leur parcours.

## SECTEURS

## D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

La licence de Géographie et aménagement débouche potentiellement sur des métiers très diversifiés mais la poursuite en master est toujours conseillée. Elle permet d'accéder à de nombreux domaines : aménagement, environnement, géomatique, urbanisme, gestion des déchets, etc., aussi bien dans les collectivités (provinces, mairies, syndicats intercommunaux, etc.) que des sociétés d'économie mixte ou des sociétés privées (KNS, SIC, bureaux d'études, etc.). Enfin, elle permet d'accéder aux métiers de l'enseignement dans les écoles, les collèges et lycées.

## Quelques exemples :

- ▶ AGENT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (CONCOURS)
- ▶ ASSISTANTE OU ASSISTANT CHEF DE PROJET DANS LES SECTEURS DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DU TOURISME
- ▶ AGENT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- ▶ ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

EXEMPLES  
D'ENSEIGNEMENTS

- Géopolitique
- Géographie de la Nouvelle-Calédonie
- Les milieux tropicaux
- Villes et urbanités en Océanie

## POURSUITE D'ÉTUDES

La licence Géographie et aménagement permet d'accéder à de nombreux masters dans plusieurs domaines (sous réserve que votre candidature soit acceptée) : aménagement, environnement, gestion des espaces naturels, gestion des littoraux, etc. Elle permet également de poursuivre dans les masters MEEF (INSPÉ de l'UNC) afin de candidater aux concours de professeurs des écoles, ou de professeurs du secondaire (CAPES, CAPLP).